

03 VERS QUEL TYPE D'EGALITE L'ECOLE DOIT-ELLE TENDRE ?

SYNTHESE DES ECHANGES :

L'origine sociale est sans doute le premier facteur d'inégalités. Ceci est flagrant au niveau de l'enseignement supérieur, domaine sensible dans la mesure où il conditionne l'obtention d'un emploi. Aujourd'hui, l'assurance de la réussite passe par une grande école, symbole suprême de l'élitisme.

L'«écrémage» social a donc lieu au fur et à mesure, du primaire aux études post-baccalauréat. L'ascenseur social ne fonctionne plus, et se transforme même parfois en une sorte de nivellement par le bas. Tout ceci contribue au sentiment de désillusion des élèves et de leurs parents. La structure sociale elle-même a changé, en fonction de l'évolution de l'économie.

Ce phénomène est renforcé par le cumul avec d'autres facteurs d'inégalité comme la situation géographique.

Le choix des options en est une illustration criante : Dans les familles urbaines socio-culturellement favorisées, le choix des options ou langues est déterminé stratégiquement mais également naturellement par la situation géographique.

Moins visible mais tout aussi inégalitaire, la différence du niveau d'exigence selon le type d'établissement (général, technologique ou professionnel) mais également entre établissements d'un même type et entre filières, que la société mais aussi le système éducatif ont hiérarchisé.

L'inégalité viendrait donc aussi de la connaissance ou de l'ignorance des rouages du système éducatif, de son système d'orientation et de la réputation de ses établissements. Certes l'information existe, mais elle est peu accompagnée, mal relayée. Au sein de certaines familles, l'information se résume souvent au vécu des parents.

Sur le plan de l'éducation, des inégalités entre filles et garçons existent, souvent produites par les familles elles-mêmes (références culturelles, ethniques et religieuses) et par la société plus largement. Ces inégalités sont moins flagrantes dans le domaine de l'instruction car celui-ci appartient à l'Ecole. Mais la réussite scolaire n'est pas tout : encore faut-il la transformer à la sortie du système scolaire en réussite sociale, professionnelle et sociale.

Pour ce qui concerne l'orientation, le choix des filières pour les filles est largement conditionné par la vision « traditionaliste » de la société. De plus, les filles issues de famille défavorisée cumulent les inégalités et semblent manquer d'ambition. Il semble difficile de distinguer les inégalités dues au sexe, à la culture et au niveau social.

Autre facteur d'inégalités : Les écoles privées ne suivent pas les règles établies de la sectorisation et des familles abusent des dérogations ou utilisent des passe-droits au sein même de l'Ecole publique. Il existe donc une tension entre liberté et égalité. Notre système éducatif n'assure plus l'égalité des chances.

L'école sert de plus en plus de vivier au monde du travail et les contraintes économiques entrent trop tôt dans la scolarité des élèves. Les élèves sont formés dans l'optique d'acquérir des compétences plus que des capacités. Ceci est d'autant plus prégnant pour les enfants d'origines sociales défavorisées car ces familles assignent à l'Ecole un objectif prioritaire: l'insertion professionnelle. L'idée éducative, la notion de culture et celle d'épanouissement personnel ne seraient réservées qu'aux classes sociales aisées.

Ces données sont essentielles pour comprendre le sentiment de frustration des élèves qui ont réussi scolairement mais dont l'insertion professionnelle n'a pas permis une promotion sociale par rapport à leurs parents.

Les conditions matérielles et financières difficiles de certains élèves ou étudiants sont un handicap à la réussite (bourses insuffisantes, suppression du statut de surveillant...).

L'Ecole tend plus vers l'équité que vers l'égalité.

L'inégalité est présente au sein même de la relation pédagogique (un maître dominant et un élève dominé).

L'aspiration au savoir relève de l'effort individuel mais c'est le rôle des adultes de susciter l'envie .

L'assemblée note le très faible taux de participation de la communauté scolaire à ce débat (moins d'une vingtaine de personnes) et s'interroge sur la représentativité des propositions énoncées.

PROPOSITIONS :

- Il faudrait renforcer la sectorisation en interdisant les « passe-droits » en matière de dérogation, en élargissant et en uniformisant le choix des options dans tous les E.P.L.E. et en pratiquant des méthodes telles que le «busing» afin d'homogénéiser la structure sociale des établissements.
- Améliorer les conditions de travail des élèves et étudiants en renforçant l'encadrement (moins d'élèves par classe), en améliorant le service de remplacement des enseignants (personnels spécialistes de la matière, formés à la pédagogie et ceci dans toutes les filières) et en rétablissant le statut de surveillant qui permet aux jeunes de poursuivre leurs études plus aisément.
- Maintenir des équipes stables et expérimentées dans les établissements dits difficiles en améliorant leurs conditions de travail (moins d'élèves par classe), en leur proposant une véritable formation continue, en augmentant la valeur des incitations financières et en leur permettant une véritable évolution de carrière.